

MEDIALEX

JCK BAT MAYOTTE

Annonce n° 2016
Type Constitution de société
Parution web 11/03/2026
Parution print 11/03/2026 · Le Journal de Mayotte (JDM_20260311.pdf)

AVIS DE CONSTITUTION

Dénomination : **JCK BAT MAYOTTE.**

Forme : Société par actions simplifiée.

Siège social : chez centre d' Affaires, 4 Impasse
Mahradja, Kaweni, 97600 Mamoudzou.

Objet : Fabrication de structures métalliques et de parties de structures, travaux de couverture par éléments. Travaux d'agencement d'équipement et mobiliers en bois. Travaux de Bardage, Peintures de finition et rénovation énergétique de façades, commerce de bois exotiques, minerais et métaux ; L'acquisition et la gestion immobilière, la construction, la propriété, la gestion et l'administration ; Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter la réalisation, sous réserve du respect des dispositions légales et réglementaires applicabl

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 1000 euros divisé en 100 actions de 10 euros chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs.

Cession d'actions et agrément : Soumis à agrément.

Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : Dans les conditions statutaires et légales.

Ont été nommés :

Président : Monsieur Jackson Merveilles NTALANY - DOUDY 17 Rue de la République 78650 Beynes.
La société sera immatriculée au RCS de Mamoudzou.